

Le^u Criminel Contre Montoy Agent de la
Maire du Roy et Royaulme d'Esosse

90. Monsieur Envoies que pour le peu de reconnaissance que jay de vous
vous sçavez jay assés de chose a vous dire, et sçavez si est ne que
ce bon et honorable rapport que jay ma fait parra de
simplicité de vous qui vous a accompagné pour honorer la grande
affection et bon zèle que de tout temps vous a l'adon-
nement de la gloire de Dieu m'ont fait a vous et sçavez ne mot
de lui. Car nous sçavons pour me recommander le plus
affectionnement et de vous pour que me est possible. Car comme
vous n'avez affaire de vous au grandement le bien et soulagement
de vous pour par si afflige par les tyrans et un autre du
dieu d'avec les États de vous même pays, et moi en voyant
personnellement les fils d'Andreas Envoies et Joseph, pasteur
au Royaulme d'Esosse de leur au bien et sçavez de sçavez
de se tromper de vous. Et vous dire et de l'avis de ma part la

cause de leur voyen par de la Janois big de l'heure de moyer
 le feu d'innis de son pe mais comme pour n'attain b'oultres grand
 affaires de m'y voult barquer Jay trouue boy surroguez les ditz
 Sumes boy et parissoy Et doulant que de les bons assés
 sont si tant pour bons fel big particulièrement attendre le tout
 de me tuerme les bings dont y fell d'm au l'anne redire Mars
 selloment bons supplidat d'adon s'ir plom et d'assure foy et
 redire au s'ir Sumes boy et parissoy et tout ne quily dont
 diront de la part que dessus et y n'la l'ieu donner tout le bon
 adresse fondeur et assistence Ce que de seroy tousjours big
 prest de prendre a une obligatoy pour le deservir d'ice dont
 tout ou dont me voudrez employer dansse prompte volente que de
 supplir d'ice dont donne

Monsieur y big par fante s'ante b'ind' d'ice et longue b'ue
 Et s'iryt a cest ne p'p'ly de May 1276